

Taille d'entretien d'un verger diversifié

Date à préciser

Objectifs

Etre capable de pratiquer la taille de production de l'arbre fruitier, aussi bien pour les fruits à pépins qu'à noyaux

Enjeux

Suite aux dernières formations arboriculture que nous avons mises en place, « créer son verger en AB », « conduire un verger AB en zone méditerranéenne », les stagiaires souhaitent explorer la question de la taille, notamment dans la reprise d'un verger existant.

Contenu

Jour 1 : Application pour les fruits à pépins

- Physiologie de l'arbre
- Intérêt et objectifs de la taille
- Principes de la taille
- Utilisation des outils : choix, entretien, sécurité, hygiène
- Gestion des déchets de taille
- Temps de formation en salle, mise en pratique sur site

Jour 2 : Reprise des mêmes éléments pour les fruits à noyaux

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 19/01/2021

Tarifs

Adhérent 308€

Non adhérent 308€

Non agricole 308€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Autres fonds de formation, nous
contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :
91340782734

Taux de satisfaction : %

Repas partagé



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

19 janv 2021 (7hrs) 34000

20 janv 2021 (7hrs) 34000

Financier(s)

Denis Dorques, formateur et producteur

Denis Dorques, formateur et producteur



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune _____

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))